



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Les médecins vétérinaires du Québec misent sur les services essentiels

Saint-Hyacinthe, le 25 mars 2020 – Les médecins vétérinaires du Québec saluent la décision du gouvernement du Québec de reconnaître leurs activités comme étant essentielles. En effet, [l'Association des médecins vétérinaires en pratique des petits animaux](#), [l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec](#), [l'Association vétérinaire québécoise de médecine de refuge](#), [l'Association des vétérinaires équins du Québec](#), [l'Association des vétérinaires en industrie animale du Québec](#), [l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec](#) et la [Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal](#) unissent leurs voix pour rappeler leur apport essentiel en ce qui a trait à la sécurité sanitaire des aliments, la prévention de maladies et la gestion des urgences de santé animale.

Les médecins vétérinaires jouent un rôle de premier plan en matière de santé et de bien-être des animaux, mais aussi en ce qui a trait à la santé publique par leurs nombreuses actions pour la prévention et la gestion des maladies, dont celles qui sont transmissibles aux humains. En ce sens, appuyés sur [l'énoncé de l'Organisation mondiale de la santé animale](#), les médecins vétérinaires soulignent qu'il est impératif qu'ils puissent continuer à offrir certains services tout au long de cette crise :

- les services d'urgence, tous domaines de pratique confondus;
- les mesures préventives, comme la vaccination contre les maladies ayant un impact important sur la santé publique ou la production d'aliments;
- les activités de recherche prioritaires.

Des mesures de sécurité rehaussées partout au Québec

En plus de leur volonté d'agir en cette situation exceptionnelle, les médecins vétérinaires ont la responsabilité d'ajuster leur pratique afin de protéger la santé du public, de leur clientèle, de leurs collègues et de leurs employés. Ainsi, depuis la semaine dernière, des mesures importantes pour la prévention et le contrôle des infections au sein des établissements vétérinaires sont mises en

place afin de garantir la sécurité et d'éviter la propagation du virus. C'est donc en maximisant la sécurité de tous que les médecins vétérinaires souhaitent maintenir ces activités.

À propos des médecins vétérinaires du Québec

Le Québec compte plus de 2 600 médecins vétérinaires veillant à la santé et au bien-être des animaux ainsi qu'au maintien de la santé publique.

-30-

Source :

Madame Patricia Noël, Service des communications
Ordre des médecins vétérinaires du Québec
Tél. : 450 774-1427, poste 238
1 800 267-1427, poste 238